

La Cité du Petit Bois devient la Résidence des Alouettes

Depuis le 1er janvier 2017, il convient désormais de nommer la « Cité du Petit Bois » par sa nouvelle appellation « Résidence des Alouettes ».

Dans le cadre de la réhabilitation du quartier des Alouettes et des réunions initiées à ce sujet par le bailleur France Habitation en collaboration avec la Ville, les habitants ont demandé à Arnaud de Bourrousse, Maire de Carrières-sur-Seine, de modifier l'appellation du quartier et de supprimer le mot « Cité » de leur adresse, afin de ne plus être stigmatisés et pénalisés notamment lors d'une recherche d'emploi.



Une démarche portée par la ville

En réponse à la demande des habitants du quartier, la ville a entrepris les démarches nécessaires auprès - et avec - France Habitation pour que le nom Cité du Petit Bois soit supprimé et remplacé dans le courrier par l'appellation : Résidence des Alouettes, route de Saint-Germain.

Un changement de nom effectif depuis le 1er janvier 2017

Le 16 novembre 2016, le bailleur France Habitation a informé la Ville que le changement de dénomination serait effectif au 1er janvier 2017.

Depuis le 1er janvier 2017, il convient désormais de nommer la « Cité du Petit Bois » par sa nouvelle appellation « Résidence des Alouettes ».